

Sujet : [INTERNET] Période complémentaire de déterrage des blaireaux

Date : Fri, 30 Apr 2021 12:59:27 +0200

De : Karine Moreau

Bonjour,

Je souhaite vous signifier, par ce message, mon désaccord avec la mise en place d'une période complémentaire de déterrage des blaireaux.

Cette pratique est parfaitement immonde de cruauté et ne devrait plus exister en 2021. De nombreux pays européens et départements français l'ont abolie.

L'absence de données factuelles sur les populations de blaireaux ainsi que sur les dégâts engendrés est incompatible avec la mise à mort de ces animaux.

L'heure est venue de prendre une décision courageuse et de renoncer à cette pratique.

Cordialement,

Karine Moreau